
Formation – Action

« S'outiller et expérimenter des actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT »

30 – 31 janvier 2020

Le Comité Opérationnel de lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT (CORAH)

Dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations anti LGBT, un Comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la Haine anti LGBT (CORAH) a été constitué par un arrêté préfectoral de l'Orne en date du 22 mars 2019. Il a pour mission de :

- « - veiller à l'application des instructions du gouvernement en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discriminations,
- définir les actions de prévention contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de discriminations,
- arrêter un plan d'action adapté aux caractéristiques du département de l'Orne,
- dresser un bilan régulier des actions mises en œuvre. »

Afin de contribuer à la réalisation de ces objectifs et de poursuivre les actions de diagnostic engagées sur le territoire de l'Orne, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix animera une « formation-action » les 30 et 31 janvier 2020, puis le 19 mars 2020 (à confirmer en fonction des disponibilités des participants), à destination des acteurs du territoire.

L'institut international des droits de l'Homme et de la paix

Fondé en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen-Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix est une association Loi 1901 qui a pour objet de promouvoir les droits de l'Homme, le droit international humanitaire, et le règlement pacifique des différends.

Afin de favoriser la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens, l'Institut a axé son projet associatif autour d'actions de diffusion et de formation aux droits de l'Homme, et à la citoyenneté démocratique. En s'appuyant sur ses valeurs (neutralité, indépendance, interculturalité, souplesse) et sur son expertise, l'Institut est devenu en quelques années un acteur majeur de l'éducation aux droits de l'Homme et aux valeurs citoyennes.

En témoignent le label « Clubs Français pour l'Unesco » délivré par la Commission Nationale Française pour l'UNESCO en 2017, l'adhésion en 2018 au réseau Educadroit du Défenseur des Droits ou encore, le travail étroit mené avec le Département jeunesse du Conseil de l'Europe.

La méthode : l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique

L'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique est un droit fondamental¹. En accordant une importance particulière aux besoins des participants, cette méthode permet à tout individu, à travers des ateliers participatifs et expérientiels, de renforcer ses compétences en termes de connaissances, de capacités, d'attitudes et de valeurs sur les droits de l'Homme. Les personnes formées sont ensuite davantage à même de promouvoir, diffuser et soutenir ces droits. Conscients de l'efficacité et la pertinence de cette méthode dans le développement d'une culture de paix visant au respect des droits de l'Homme, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix a choisi d'en faire l'un des axes forts de son action en organisant régulièrement des sessions de formation.

Les objectifs de la « formation-action »

- Favoriser une **meilleure compréhension de la construction des discriminations et des discours de haine** par les acteurs du territoire de l'Orne ;
- **Outiller les professionnels et acteurs de la société civile** afin de contribuer à endiguer le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discriminations, notamment à travers **l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux médias** ;
- **Identifier des solutions et contre-discours** aux propos racistes, antisémites, anti LGBT trop souvent banalisés ;
- Permettre aux acteurs du territoire de l'Orne engagés dans la lutte contre le racisme, les discriminations et l'antisémitisme, de **partager leurs expériences et bonnes pratiques**, afin de **consolider le diagnostic départemental**, compiler des témoignages, et établir des synergies entre eux dans l'optique de la **construction des projets communs** ;
- Présenter les **initiatives existantes** sur le territoire national.

¹ <https://rm.coe.int/16803034e4>

Le programme

4 modules :

1. **Les droits de l'Homme et l'éducation aux droits de l'Homme** : découverte des droits de l'Homme et les grandes notions afférentes. Familiarisation avec les principes et valeurs de l'EDH, introduction aux outils ;
2. **La construction des discriminations et des discours de haine** : origines et conséquences de ces violations des droits de l'Homme
3. **Discriminations, discours de haine et Médias** : L'éducation aux médias (Le rapport à l'image, le traitement de l'information, la place du numérique)
 - Quel discours sanctionner, comment y répondre ?
 - Les fausses informations et le détournement des images
4. **Quelles réponses apporter pour lutter contre les discours de haine et les discriminations ?** Dispositifs, contre-discours, sanctions

Informations pratiques

La première session se déroulera les **Jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2020**. Une journée de retour sur expérience et capitalisation sera organisée le **19 mars 2020** (à confirmer en fonction des disponibilités des participants)

La formation aura lieu à Alençon, au sein de la cité administrative (salle A2-26), place Bonet, **de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**.

Elle est ouverte à **18 participants** qui souhaitent s'engager dans des actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme ou la haine anti LGBT.

En fonction du nombre de candidatures reçues, les organisateurs se réservent la possibilité d'effectuer une sélection afin que le groupe de participants représente la diversité des acteurs et des territoires du département.

Afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des participants, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le **formulaire d'informations pratiques** et de l'adresser par courriel aux trois contacts ci-dessous.

Contacts

Institut international des droits de l'Homme et de la paix :

Jonas Bochet, Directeur
jonas.bochet@2idhp.eu 02 31 26 30 91

Clémence Bisson, Coordinatrice des projets pédagogiques
clemence.bisson@2idhp.eu 02 31 26 30 94

Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations :

Arthur Lepelletier, Adjoint au chef de service jeunesse, sports et politique de la ville, Chargé du pôle jeunesse, référent DILCRAH

arthur.lepelletier@orne.gouv.fr 02 33 32 50 24